



Réunion de la Commission Sportive Nationale Ballets Paris, le 10 Novembre 2007



Synthèse des discussions

Présents : Bernard Carles, Bernadette Clémente, Jacky Defradat, Christiane Détré, JC. Berlot

Excusés : Serge Launay, Gilles Etossé

La réunion avait pour but de faire le point des actions engagées, et de lancer de nouvelles dynamiques pour le développement de notre discipline. Les discussions ont permis de parvenir aux décisions suivantes.

1. Evolution et mode de fonctionnement de la CSNB

- Jacky Defradat est coopté dans la Commission à l'unanimité des membres présents. Il sera chargé en particulier d'assurer la cohérence des systèmes de jugement utilisés dans les compétitions de Ballets. En particulier, Jacky :
 - Recense tous les comptables formés au jugement 6.0 et élabore la liste officielle des comptables Ballet. Il veille entre autres à ce que tous les comptables officiels soient licenciés et inscrits sur la liste officielle de leur ligue.
 - Organise les formations nécessaires au système EBO, pour éviter les problèmes vécus à Bourges. Il élabore rapidement une « feuille – type » exemple du jugement en EBO, pour mettre sur le site de la Commission (avec Bernadette Clémente).
 - Assure la comptabilité dans les compétitions où nécessaire
 - Formalise un cahier des charges pour les organisateurs de compétitions (besoins en matériel et fourniture, prise en charge des comptables au même titre que les juges)
 - Fait fabriquer une carte nominative pour les comptables et les juges.

Jacky Defradat accepte cette mission, ainsi que la « posture » de réserve et de recul qui l'accompagne. Il redit sa motivation de participer au développement des Ballets.

- La Commission décide à l'unanimité des présents que les membres cooptés ont une voix décisionnelle, et non pas seulement consultative.

2. Mise en place des labellisations des compétitions internationales

Le processus de labellisation a été long et complexe à mettre en place cette saison, mais il a été fructueux.

- Les discussions ont permis de démarrer la formalisation du processus de labellisation. Il est donné en Annexe 1 (et pourra être repris dans le règlement).
- Les compétitions de Nice, Asnières, Argenteuil, Toulouse ont été labellisées pour cette saison, ce qui permet à la CSNB de les cautionner au niveau international.
- Le dossier de Chambéry est validé à l'unanimité en séance.
- Enfin, faut-il le préciser, les membres de la Commission également organisateurs veillent à adopter une attitude exemplaire pour l'organisation de leur propre compétition.

En revanche, les difficultés rencontrées pour l'organisation de la compétition de Barcelone ne permettent plus à la CSNB de se porter garante de la qualité des compétitions, comme elle l'a fait les années passées.

- B. Carles écrit un courrier à Madame Samaranch, présidente de la Fédération Espagnole, pour demander une clarification de la situation
- Il informe les USA qu'il ne se porte plus garant.

La CSNB peut aider les pays (membres de l'ISU) qui le souhaitent à démarrer leur activité Ballets et à la structurer. Elle ne peut néanmoins pas se substituer à elles dans leurs difficultés d'organisation propres, et le soutien qu'elle leur apporte ne peut pas excéder quelques saisons.

3. Réunion de travail des juges

Faute de trouver une date commune pour organiser un séminaire chorégraphes – entraîneurs – juges, une réunion des juges est organisée le samedi 1^{er} Décembre.

Le « Groupe de Réflexion » mis en place par la CSNB (Didier Brus, Stéphanie Barrier, Christine Sabbatini) a réalisé un excellent travail de préparation, et élaboré l'ordre du jour autour du jugement de l'exercice chorégraphique.

4. Règlements

La CSNB mandate le Groupe de Réflexion pour élaborer un document unique regroupant tous nos règlements et supports. Le Groupe devra également le compléter en précisant, par exemple :

- le mode de tirage au sort (fonction des résultats de l'Exercice Chorégraphique pour les catégories Junior et Senior)
- l'ordre de passage pour les entraînements officiels :
 - o d'abord l'Exercice Chorégraphique, puis le Ballet
 - o les équipes les plus proches géographiquement s'entraînent les premières le matin
- la prise en compte des labellisations dans le cahier des charges (à réactualiser en fonction du dossier)
- les « cas spéciaux » rencontrés ces dernières années :

- que faire quand un membre de l'équipe est blessé ou malade quelques jours avant la compétition, alors que l'équipe ne compte que 8 patineurs ? Ou que le quota des patineurs de moins de 15 ans (pour les Novices) s'en trouve dépassé ?
- l'obligation de faire patiner les mêmes patineurs dans l'Exercice Chorégraphique et dans le Ballet. Etc.

Ce document unique devra être prêt pour présentation et diffusion à l'AG.

Par ailleurs :

- ➔ Bernadette Clémente ajoute un « Copyright » sur le document « Exercice Chorégraphique » des règlements Ballets, pour affirmer la contribution déterminante de Françoise Isoré Alloin et Sandy Balsquez à la mise en place de l'Exercice Chorégraphique
- ➔ JC. Berlot veille à ce que cette contribution soit nominativement reconnue dans les travaux subséquents, en particulier dans le nouveau Dictionnaire Chorégraphique élaboré par Jodi Porter aux Etats-Unis.

5. Bilan Financier

Le budget de la CSNB est présenté en séance, ainsi que l'état actuel des engagements. Le budget a été porté de 8 à 10 kEuros cette saison.

6. Points sur l'inscription des clubs

La démarche de « déclaration d'intention » mise en place au début de la saison s'avère particulièrement utile :

- les clubs ont joué le jeu (25 clubs inscrits à ce jour)
- les intentions de participation donnent une bonne visibilité sur les compétitions, avec un bon équilibre entre elles. Les problèmes vécus la saison dernière ne devraient pas se reproduire cette année.
- Quelques équipes Open sont restées dans cette catégorie, mais beaucoup se sont portées vers les Espoirs,
- Le nombre d'équipe Elites, en revanche, reste faible en ce début de saison.

Bernadette Clémente publie les chiffres sur le site.

7. Timing du Championnat de France

Le fonctionnement que décide la Commission est formalisé en Annexe 2.

- ➔ B. Clémente effectue une simulation de timing sur son logiciel
- ➔ B. Carles écrit aux clubs pour préciser qu'une liste d'attente sera éventuellement établie si le nombre d'équipes dépasse les 25. Il précise notamment que la compétition à laquelle participe le club avant les Championnats de France doit se faire dans la catégorie visée au Championnat (décision prise à l'AG de Toulouse).

8. Calendrier 2009

Les organisateurs de compétitions devront avoir remis leur dossier de labellisation actualisé pour le 17 Mai 2008, de manière à ce que tous les clubs sachent en sortant de l'AG quelles compétitions sont officiellement labellisées (cf. point 2 ci-dessus).

Le calendrier 2009 sera élaboré par les présidents de clubs organisateurs.

- B. Carles organise deux réunions : l'une à Nice, l'autre à Toulouse, avec 5 représentants des clubs organisateurs (Chambéry, Toulouse, Nice, Asnières, Argenteuil), pour caler les dates 2009 (règle du jeu : 1 représentant par club, et les membres de la CSNB non organisateurs) et présenter le calendrier à l'AG.

9. Développement international

- Italie et Slovaquie n'ont pas démarré leur dynamique, mais restent à l'écoute et attentives. La manière d'approcher la fédération slovaque reste à définir.
- Belgique : le développement s'appuie sur la bonne volonté de certains clubs, avec un problème de taille : les patinoires n'ont pas de capacité d'accueil du public (peu de gradins)
- Espagne : 5 équipes potentielles (Puigcerdá, Viella, Raca, Madrid, 2 équipes à Barcelone), mais la relation entre fédération catalane et fédération espagnole semble paralyser la dynamique globale.
- Mexique : contact pris. Le développement pourra être transféré aux USA le moment venu.
- USA : Asnières et Toulouse étaient prêtes à faire le déplacement. Mais la date de fin Juin constitue un véritable handicap.
 - JC. Berlot tente une ouverture vis à vis de l'USFigureSkating. Le mois de Mars serait beaucoup plus favorable (cf. fréquentation des équipes à la compétition en Russie).
 - JC. Berlot demande à ce que le lien avec d'autres sites français de ballets soit supprimés du site fédéral US, et que celui avec le site de la FFSG soit rétabli.
 - JC. Berlot élabore la liste des juges internationaux de Ballets reconnus par le TOIICC et la propose pour signature à Judy Edmunds et B. Carles.

10. Choix de l'Exercice Chorégraphique

Lorsque plusieurs pays seront engagés dans le Ballet :

- chaque pays enverra un représentant au TOIICC (Comité de Coordination Internationale des Ballets sur Glace)
- le choix du thème veillera à ne pas reprendre un thème sélectionné lors des 3 saisons précédentes
- les thèmes seront choisis, pour chaque pays, par ses entraîneurs et chorégraphes référents.

11. Mise en place d'une rencontre mondiale des Ballets en 2009

Pour garder l'initiative sur la scène internationale et demeurer la référence du Ballet sur Glace dans le monde, un grand projet est proposé. Il s'agirait de rassembler les juges, chorégraphes et équipes du monde entier pendant 3 jours, par exemple dans le format suivant :

- 1 jour séminaire chorégraphes – entraîneurs (« comment monter un Ballet »), avec un séminaire de juges en parallèle (un règlement international « départicularisé »)
- 1 jour entraîneurs / chorégraphes / équipes, avec échange de méthodes d'entraînement
- 1 jour de compétition, que jugeraient tous les juges, par exemple avec un test de notation selon le NJS.

La Rencontre pourrait avoir lieu en Mars ou Octobre 2009, voire en Mars 2010 (attention JO).

La CSNB valide le projet, dont l'ambition et le niveau doivent fédérer toutes les ressources du Ballet sur Glace, et donner à notre discipline une réelle impulsion au plan français et mondial.

3 Groupes de travail préparatoires sont constitués :

- Administration, sponsors, logistique générale, budget prévisionnel, choix du lieu (accessibilité pour les équipes étrangères, aide des collectivités locales, capacités d'hébergement, capacité à fournir glace et gymnase, ...) : Th. Mabillot, Marie Lech, et tous les membres de la CSNB (hors JC. Berlot).
- Patinage, chorégraphie, préparation du regroupement des équipes : les 2 entraîneurs référents (Peggy Derval et Françoise Alloin-Isore) , avec Nathalie De Renty, Rodolphe. Maréchal
- Jugements, projet NJS et règlement international : Didier Brus, Stéphanie Barrier, C. Sabbatini, Francis Mouque, JC. Berlot

Groupes auxquels il faudra associer Judy, Jodi, John, Linda, Chris, Sarah, P. Capmartin, ...

L'objectif est d'avoir une première trame de l'ensemble du projet pour en « vendre » à la fois le budget et le concept au nouveau président qu'élira la FFSG dès janvier 2008.

PROCESSUS DE LABELLISATION

Première trame

La labellisation des compétitions à vocation internationale vise à proposer aux équipes françaises et étrangères **des compétitions de qualité**, dans l'intérêt des patineurs, du public et de tous les participants, propices au développement des ballets.

Le dossier de labellisation élaboré par la CSNB fournit **un « modèle d'excellence »**, véritable repère de qualité et système d'amélioration permanente pour les organisateurs de compétitions. Il permet à chacun :

- De réfléchir à ses pratiques d'organisation et de les faire progresser, à travers les questions que pose le dossier, puis les interactions avec le Président de la Commission qui « challenge » les réponses.
- De capitaliser sur les meilleures pratiques des autres compétitions. Les compétitions ne sont elles-mêmes pas en concurrence puisque, à qualité égale, une équipe internationale choisira surtout un lieu (qu'elle souhaite découvrir) et une date (qui correspond aux congés de ses participants).

Il ne s'agit pas de mettre en place un « examen de passage » aux décisions « couperet », mais bien d'engager une dynamique de progrès pour aider les organisateurs de compétition à atteindre le niveau d'excellence requis.

Processus retenu

- Chaque club organisateur potentiel élabore chaque année un dossier de labellisation décrivant les moyens qu'il met en place et formalisant son engagement.
- Il transmet son dossier au Président de la CSNB impérativement quelques semaines avant l'Assemblée Générale de la FFSG. Le but est de pouvoir annoncer officiellement les compétitions labelliser lors de l'AG (même si les dates ne sont pas encore « calées » définitivement, compte-tenu des cohérences de calendrier à trouver avec les autres disciplines.
- Au vu du dossier, le Président de la CSNB interagit avec les organisateurs, et leur demande de mettre en place les plans d'actions éventuellement nécessaires pour parvenir au niveau de qualité requis. La décision de proposer la labellisation est prise par le Président de la CSNB par délégation de la CSNB. Ceci pour éviter à ses membres organisateurs de compétitions d'être eux-mêmes juges et parties. Il élabore en outre les argumentaires nécessaires pour présentation au BE.
- La CSNB propose ensuite la validation de la labellisation de la compétition au BE de la FFSG. A défaut de cette labellisation du BE, la CSNB décide de la validation de la labellisation.
- La CSNB sera particulièrement vigilante à la qualité des dossiers, notamment lors du renouvellement d'équipes dirigeantes des clubs. Cela permettra d'aider les nouvelles équipes dirigeantes qui le souhaitent à organiser leur compétition avec le bon niveau de qualité, malgré leur manque d'expérience éventuel.

ANNEXE 2

TIMING DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

La Commission affirme un triple souci :

- de respect de la sécurité des patineurs, en imposant une limite de passage des équipes à 23h,
- de l'intérêt du public pour les Ballets, en veillant à ce que les compétitions aient lieu l'après-midi (et non le dimanche matin, par exemple),
- de retour « correct » chez soi après la compétition.

L'expérience d'Asnières (entre autres) a montré **la faisabilité d'une compétition de 25 équipes sur une journée**, moyennant quelques aménagements :

- tirage au sort de l'Exercice Chorégraphique « dans les murs » à midi pour l'Exercice Chorégraphique et les Jeunes Espoirs, tirage au sort pour le Ballet pendant une réfection de glace sitôt après l'Exercice Chorégraphique
- entraînements le vendredi soir pour les équipes étrangères et les équipes proches », puis dès 7h le lendemain matin
- heure d'entraînement inversement proportionnelle à la distance parcourue par les équipes pour venir (et ordre alphabétique des villes pour les équipes équidistantes).

La mise en place sur une journée requiert en outre **une organisation forte**, en particulier :

- des inscriptions assez précoces pour organiser l'ensemble de la journée
- une limitation à 25 équipes

De plus, la CSNB engage fortement les équipes à arriver la veille au soir, de manière à optimiser la forme des patineurs et leur permettre une nuit réparatrice la veille de la compétition (cf. dossier sur la fatigabilité réalisé par G. Etossé).